



Paris, le 20 juin 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les organisations CGT Educ'action, Sncl-Faen, Snalc-Csen, SNEP-Fsu, SNUEP-Fsu, Sud éducation, réunies en intersyndicale, ont élaboré un courrier à destination du ministre de l'éducation afin d'attirer son attention sur les modalités d'évaluation des diplômes de la voie professionnelle et de vous alerter sur les nombreuses dérives qu'impliquent la généralisation des Contrôles en Cours de Formation (CCF) et la mise en place de l'épreuve de contrôle.

De façon générale, la part des CCF pour la session 2012 de l'épreuve du baccalauréat professionnel représente environ 90% de l'évaluation des diplômes de l'enseignement professionnel ; quasiment toutes les disciplines et toutes les formations sont dorénavant concernées. Une grande majorité des enseignant-es de lycées professionnels expriment leur profonde insatisfaction quant à la préparation, la gestion et l'organisation des CCF - leurs nombreuses critiques relevant de la dégradation des conditions de travail qu'ils subissent mais aussi de l'impact négatif de ces deux dispositifs sur les conditions d'apprentissage des élèves et sur l'absentéisme.

Au regard de ces problèmes, exprimés de façon récurrente, et du manque d'informations objectivées, nos organisations ont procédé à des enquêtes auprès des personnels.

Nos organisations syndicales demandent l'abandon de la généralisation des CCF. Elles veulent le rétablissement pour une grande majorité de disciplines d'enseignement, d'épreuves terminales ponctuelles, seules garantes de l'équité et du caractère national des diplômes. Elles souhaitent le réexamen complet des conditions d'une épreuve de rattrapage pour le baccalauréat professionnel.

Les organisations CGT Educ'action, Sncl-Faen, Snalc-Csen, SNEP-Fsu, SNUEP-Fsu, Sud éducation, réunies en intersyndicale sollicitent donc une audience dans un délai le plus court possible sur les questions d'évaluation des diplômes de la voie professionnelle pour exposer plus précisément les points développés dans leur courrier au ministre.

Contact : Jérôme Dammerey, co-secrétaire général du SNUEP-FSU, 06 29 41 20 10